



Pas de contre expertise proposée

Par **Roro74**, le **05/01/2018 à 18:09**

Bonjour,
J'ai été contrôlé positif au volant avec dépistage salivaire puis par prise de sang. Il m'a été notifié mon taux de thc au moment du contrôle mais pas de contre-expertise proposée. Est-ce possible d'avoir un jugement nul du fait de cet oubli ?
Merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **05/01/2018 à 20:39**

Bonsoir,
En matière de prise de sang en relevant l'existence ou non de produits stupéfiants, il y a possibilité de demander une contre-expertise.
Libre à l'intéressé de demander cette contre-expertise ou pas.

Par **Roro74**, le **05/01/2018 à 20:43**

Oui mais elle ne m'a pas été proposée.

Par **Roro74**, le **05/01/2018 à 20:53**

Il résulte des dispositions précitées deux obligations pour les forces de l'ordre :
notifier le taux de cannabis, l'absence de cette notification empêchant le mis en cause de solliciter une contre-expertise ;
informer le mis en cause de la possibilité, dans un délai de 5 jours, de demander à ce qu'une contre-expertise soit effectuée afin de contester le premier taux de

cannabis mesuré

Par **Tisuisse**, le **06/01/2018** à **08:17**

Bonjour,rnrnLors de votre prise de sang, les infirmières ont rempli une seconde éprouvette donc la contre-expertise sera faite avec le sang contenu dans cette seconde éprouvette. Pourquoi voudriez vous que ce sang révèle des taux différents ? c'est scientifiquement impossible. Vous pouvez toujours demander une seconde expertise mais vous risquez d'agacer les juges, à vous de voir.

Par **Roro74**, le **06/01/2018** à **15:40**

Oui je suis au courant des 2 éprouvettes. Lors de ma convocation où la gendarmerie m a notifié de ma prise de sang positive il ne m a pas été précisé que j avais droit à une contre expertise. Or j ai vu que le fait de ne pas en être informé pouvait entraîner un vice de procédure. Je voulais savoir si c était vraiment le cas. D avance merci.

Par **Tisuisse**, le **06/01/2018** à **15:45**

A vous de voir cela avec votre avocat.